

# La construction de logements en Bourgogne-Franche-Comté à la fin décembre 2018

Février  
2019  
N°98

OBSERVATION ET STATISTIQUES  
Construction des logements

## En ce qui concerne les autorisations :

En 2018, 12 000 logements ont été autorisés en Bourgogne-Franche-Comté, en baisse de 9 % par rapport à 2017. Ce recul est légèrement plus important que celui observé au niveau national (- 7 % en moyenne).

La diminution du nombre de logements autorisés touche aussi bien le secteur pavillonnaire que la construction d'appartements où de logements en résidence, avec des replis respectivement de 8 et 10 %.

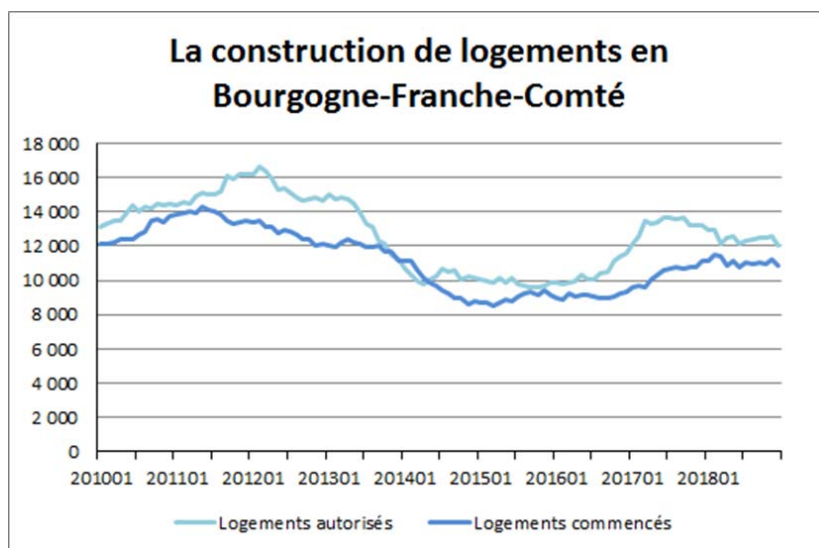
Au sein de la région, seuls les départements du Territoire de Belfort (+ 38 %) et de la Nièvre (+ 28 %) enregistrent une augmentation significative du nombre de logements autorisés. Le département du Doubs en compte quasiment autant qu'en 2017 (- 1 %). Ailleurs, la baisse s'échelonne entre - 4 % en Saône-et-Loire et - 42 % dans l'Yonne. En volume, la Côte-d'Or contribue à près des deux-tiers du recul du nombre de logements autorisés en Bourgogne-Franche-Comté.

## En ce qui concerne les mises en chantier :

La baisse des mises en chantier a été moins forte que celle des autorisations. 10 880 logements ont été commencés dans la région en 2018, soit 2 % de moins qu'en 2017. Au niveau national, le repli a été plus important (- 7 %).

Dans la région, la baisse de la construction de logements individuels (- 5 %) a été amortie par une stabilisation des mises en chantier de logements collectifs ou en résidence.

Les évolutions au sein de la région sont très hétérogènes. Le Territoire de Belfort enregistre la plus forte hausse (+ 27 %). Les mises en chantier de logements augmentent également en Côte-d'Or (+ 8 %) et dans le Jura (+ 4 %) mais plus modérément. La Saône-et-Loire compte en 2018 quasiment autant de logements commencés qu'en 2017. Dans les autres départements, la baisse varie entre - 7 % dans le Doubs et - 43 % dans la Nièvre.



Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

Nombre de logements en cumul annuel

**Construction - Cumuls mensuels des logements (date réelle estimée)**

Nombre de logements par départements (en date réelle estimée)

	autorisés			commencés		
	Janvier 2018 à Décembre 2018	Janvier 2017 à Décembre 2017	variation (1) en %	Janvier 2018 à Décembre 2018	Janvier 2017 à Décembre 2017	variation (1) en %
France ENTIERE	460 543	495 781	-7,1	398 057	427 930	-7,0
France METROPOLITAINE	445 791	480 748	-7,3	386 087	415 318	-7,0
BOURGOGNE FRANCHE - COMTE	12 010	13 239	-9,3	10 882	11 151	-2,4
COTE D'OR	3 474	4 250	-18,3	3 319	3 060	8,5
DOUBS	3 108	3 131	-0,7	2 860	3 065	-6,7
JURA	935	1 001	-6,6	888	856	3,7
NIEVRE	393	306	28,4	235	409	-42,5
HAUTE-SAONE	705	852	-17,3	670	811	-17,4
SAONE ET LOIRE	2 081	2 164	-3,8	1 823	1 816	0,4
YONNE	581	1 004	-42,1	583	739	-21,1
TERRITOIRE DE BELFORT	733	531	38,0	504	395	27,6

Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

Unité: logement

(1) (janvier 2018 à décembre 2018) / (janvier 2017 à décembre 2017)

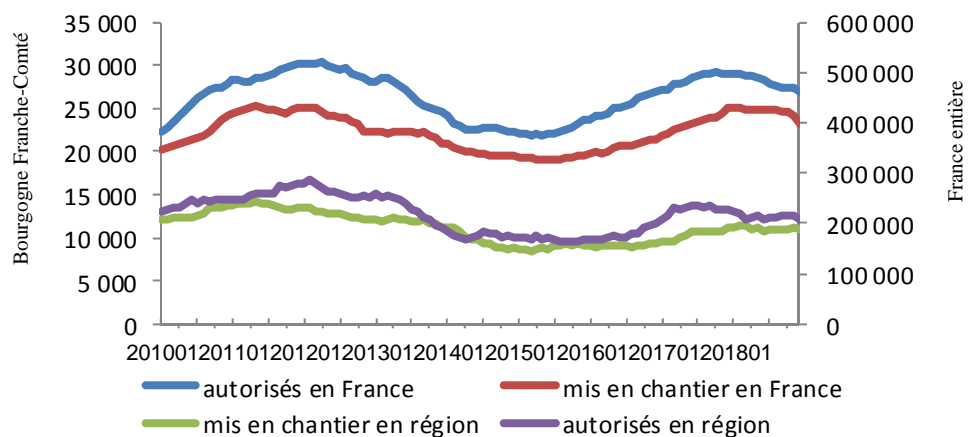
**Construction - Cumuls mensuels des logements (date réelle estimée)****Bourgogne-Franche-Comté**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	6 089	-8,5	5 780	-4,6
<i>dont purs</i>	4 835	-12,0	4 660	-7,2
<i>dont groupés</i>	1 254	8,3	1 120	8,4
Logements collectifs & en résidence	5 921	-10,1	5 102	0,1
<b>Total des logements</b>	<b>12 010</b>	<b>-9,3</b>	<b>10 882</b>	<b>-2,4</b>

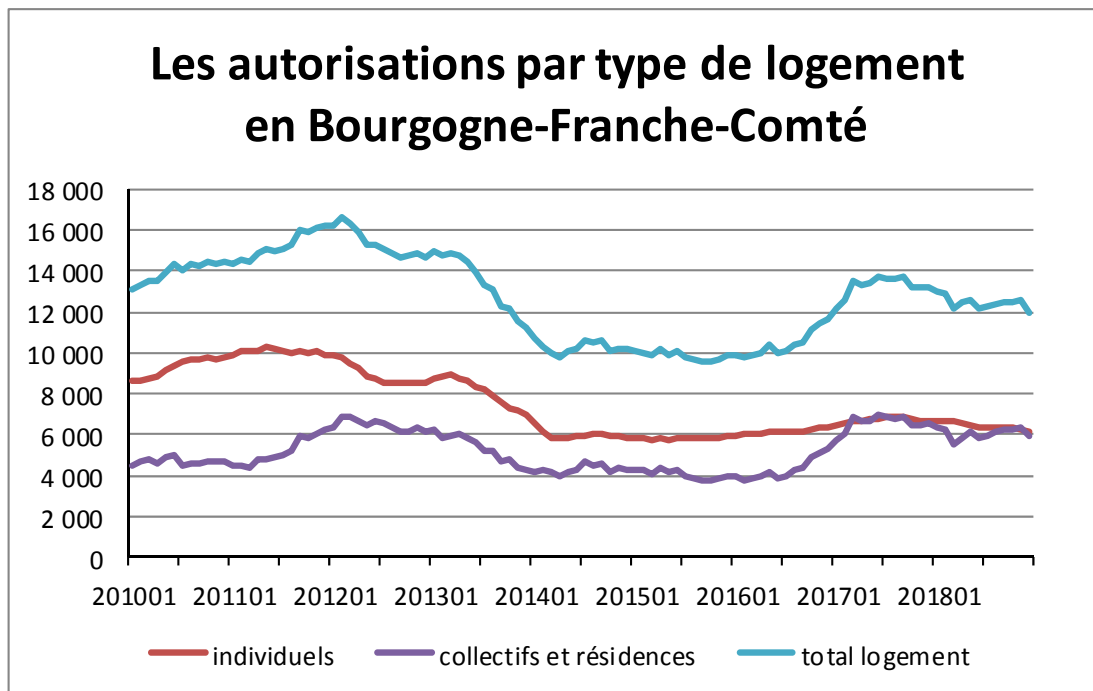
Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

Unité: logement

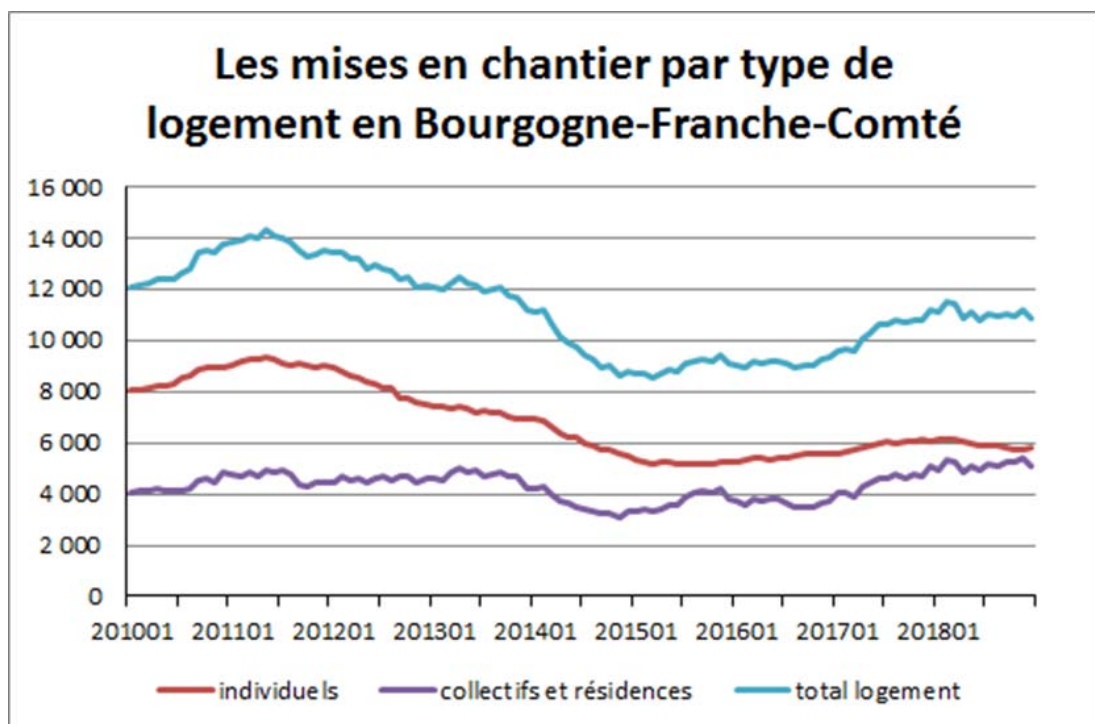
(1) (janvier 2018 à décembre 2018) / (janvier 2017 à décembre 2017)

**La construction de logements**

Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée



Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée



Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

Construction - Cumuls des logements (date réelle estimée)**Côte-d'Or**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	847	-20,2	876	-10,9
<i>dont purs</i>	692	-23,0	676	-19,3
<i>dont groupés</i>	155	-4,9	200	37,9
Logements collectifs & en résidence	2 627	-17,6	2 443	17,8
<b>Total des logements</b>	<b>3 474</b>	<b>-18,3</b>	<b>3 319</b>	<b>8,5</b>

**Doubs**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	1 602	3,5	1 435	-2,0
<i>dont purs</i>	1 098	-11,1	1 061	-10,0
<i>dont groupés</i>	504	61,0	374	31,2
Logements collectifs & en résidence	1 506	-4,9	1 425	-11,0
<b>Total des logements</b>	<b>3 108</b>	<b>-0,7</b>	<b>2 860</b>	<b>-6,7</b>

**Jura**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	662	-18,1	679	-6,1
<i>dont purs</i>	573	-13,8	574	-4,0
<i>dont groupés</i>	89	-37,8	105	-16,0
Logements collectifs & en résidence	273	41,5	209	57,1
<b>Total des logements</b>	<b>935</b>	<b>-6,6</b>	<b>888</b>	<b>3,7</b>

**Nièvre**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	240	-11,4	214	-23,0
<i>dont purs</i>	215	-9,3	190	-11,6
<i>dont groupés</i>	25	-26,5	24	-61,9
Logements collectifs & en résidence	153	337,1	21	-84,0
<b>Total des logements</b>	<b>393</b>	<b>28,4</b>	<b>235</b>	<b>-42,5</b>

Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

Unité: logement

(1) (janvier 2018 à décembre 2018) / (janvier 2017 à décembre 2017)

Construction - Cumuls des logements (date réelle estimée)**Haute-Saône**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	586	-7,6	571	0,5
<i>dont purs</i>	484	-13,3	466	-8,3
<i>dont groupés</i>	102	34,2	105	75,0
Logements collectifs & en résidence	119	-45,4	99	-59,3
<b>Total des logements</b>	<b>705</b>	<b>-17,3</b>	<b>670</b>	<b>-17,4</b>

**Saône-et-Loire**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	1 328	-4,9	1 225	-5,9
<i>dont purs</i>	1 081	-8,4	1 039	-5,0
<i>dont groupés</i>	247	14,4	186	-10,6
Logements collectifs & en résidence	753	-2,0	598	16,3
<b>Total des logements</b>	<b>2 081</b>	<b>-3,8</b>	<b>1 823</b>	<b>0,4</b>

**Yonne**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	456	-19,9	456	-1,3
<i>dont purs</i>	406	-9,0	393	9,2
<i>dont groupés</i>	50	-59,3	63	-38,2
Logements collectifs & en résidence	125	-71,3	127	-54,2
<b>Total des logements</b>	<b>581</b>	<b>-42,1</b>	<b>583</b>	<b>-21,1</b>

**Territoire de Belfort**

Logements	autorisés		commencés	
	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %	01/2018 à 12/2018	variation (1) en %
<b>Nombre</b>				
Logements individuels	368	0,5	324	17,4
<i>dont purs</i>	286	3,6	261	13,0
<i>dont groupés</i>	82	-8,9	63	40,0
Logements collectifs & en résidence	365	121,2	180	51,3
<b>Total des logements</b>	<b>733</b>	<b>38,0</b>	<b>504</b>	<b>27,6</b>

Source : SDES - Sit@del2 en date réelle estimée

Unité: logement

(1) (janvier 2018 à décembre 2018) / (janvier 2017 à décembre 2017)

**Note explicative****Données générales / champ**

Les résultats publiés sont issus de la base de données **Sit@del2**, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les centres instructeurs (communes, EPCI). Ils portent sur le nombre total de logements répartis entre logements individuels purs, individuels groupés et l'ensemble des logements collectifs et en résidence. Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en plus du gîte.

Les foyers ou les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement hôtelier.

**Méthodologie :**

Dans les **séries en date de prise en compte**, chaque événement (autorisation, ouverture de chantier, etc...) est comptabilisé au titre du mois au cours duquel l'information a été transmise à Sit@del2 par le centre instructeur, qui peut être postérieure de plusieurs mois à la date réelle de l'événement. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées. Elles seront réservées à la diffusion conjoncturelle au niveau infra-départemental. Les permis modificatifs, les annulations, les corrections, relatifs à un permis publié à une date antérieure ne sont donc pas inclus dans ces séries.

Les **séries en date réelle** rattachent chaque événement au mois au cours duquel il s'est effectivement produit. Il faut attendre en moyenne quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations d'un mois donné. Les déclarations de mise en chantier, à l'initiative des pétitionnaires remontent plus lentement ; il faut trois mois pour récolter la moitié des déclarations de mise en chantier et dix-huit mois pour obtenir des données consolidées.

**Un nouveau type de données statistiques est mis en place depuis du mois de janvier 2015 :**

la « série en date réelle estimée », construite à l'aide de modèles statistiques et économétriques, elle permet d'améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements en donnant par anticipation le niveau des autorisations et en corrigeant le défaut d'exhaustivité dans la remontée des annulations et des déclarations de mises en chantier.

**Cette méthode est décrite dans la note méthodologique disponible sur le site du SDES .**

Direction Régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement  
Bourgogne -  
Franche - Comté

Service Logement,  
Construction - Statistiques

Département Statistiques  
et études habitat

17E Rue Alain Savary  
CS31269  
25005 Besançon cedex

Directeur de publication :  
Jean-Pierre Lestoille

Auteurs :  
Séverine MATHURIN  
Gilles Zemis

Mise en page :  
Séverine MATHURIN